

Loi sur les congés maladie payés

Que sont les congés maladie payés ?

Les congés maladie désignent les heures payées ou non payées non travaillées prévues par la loi dans la ville de Philadelphie.

Que faut-il savoir

Un employé peut utiliser ses congés maladie pour ses propres besoins de santé, pour prendre soin d'un membre de sa famille ou en cas de violence conjugale ou d'agression sexuelle.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les employés peuvent gagner 1 heure de congé maladie toutes les 40 heures de travail. Chaque année calendaire, un employé peut gagner jusqu'à 40 heures de congé maladie. Un employé peut utiliser ses congés maladie après avoir travaillé au moins 90 jours. Ils peuvent être demandés par voie orale ou écrite et doivent être payés au taux normal du travailleur.

Qui y a droit ?

Les employés qui travaillent au moins 40 heures **par an** à Philadelphie peuvent gagner des congés maladie. Les employeurs qui ont au moins 10 employés doivent fournir des congés maladie payés. Les employeurs qui ont au maximum 9 employés doivent fournir des congés maladie non payés.

Les employés suivants n'ont pas droit aux congés maladie : entrepreneurs indépendants, travailleurs saisonniers, professeurs associés, employés engagés pour moins de 6 mois, stagiaires, réservistes, employés couverts par une convention collective, employés d'État et fédéraux.

Responsabilité de l'employeur

Les employeurs doivent signaler aux employés qu'ils ont droit à des congés maladie. Ils doivent également leur indiquer la quantité de congés maladie à laquelle ils ont droit et la date avant laquelle ils doivent les utiliser. Les employeurs ne peuvent pas demander aux employés de se faire remplacer pour utiliser leurs congés maladie. Les employeurs ne peuvent pas exercer de représailles contre un employé qui utilise son droit à des congés maladie.

Déposer une plainte officielle

Si un employeur refuse d'accorder des congés maladie gagnés ou exerce des représailles contre un employé qui en utilise, l'employé peut déposer une plainte officielle auprès du Bureau de la conformité en matière d'avantages et de salaires (Office of Benefits and Wage Compliance) par e-mail ou par courrier aux adresses ci-dessous.

Pour plus d'informations

Bureau de la conformité en matière d'avantages et de salaires

215-686-0802

paidsickleave@phila.gov

Land and Title Building
100 S. Broad St, 4th Floor
Philadelphia, PA 19102